

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18709 - 73ÈME ANNÉE

## Bilan catastrophique du gouvernement sortant et de sa majorité parlementaire

# Chômage : 28.000 demandeurs d'emploi en plus en 5 ans

Au cours des 5 dernières années, le chômage a continué à augmenter à La Réunion. En avril 2012, 153.130 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, elles étaient 181.170 en avril 2017. Ce bilan du gouvernement, c'est aussi celui des députés qui étaient dans sa majorité.

Demandeurs d'emploi par catégorie	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Avril 2016	Mars 2017	Avril 2017	un mois	trois mois	un an
<b>Réunion (données CVS-CJO)</b>						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 160	137 840	136 300	-1,1	0,1	0,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	23 480	23 750	25 020	5,3	1,3	6,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	158 640	161 590	161 320	-0,2	0,3	1,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	4 870	4 260	4 450	4,5	-21,7	-8,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	15 260	14 780	15 400	4,2	0,8	0,9
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	178 770	180 630	181 170	0,3	-0,3	1,3
<b>Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi</b>						
<b>Données CVS</b>	<b>avril 2011</b>	<b>mars 2012</b>	<b>avril 2012</b>	<b>Variation sur un mois</b>	<b>Variation sur un an</b>	
<b>Réunion</b>						
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	117 460	122 220	122 210	0,0%	4,0%	
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	15 030	16 450	16 720	1,6%	11,2%	
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>132 490</b>	<b>138 670</b>	<b>138 930</b>	<b>0,2%</b>	<b>4,9%</b>	
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)*	3 270	3 510	3 230	-8,0%	-1,2%	
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	10 050	10 920	10 970	0,5%	9,2%	
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	145 810	153 100	153 130	0,0%	5,0%	

Depuis l'élection de François Hollande en 2012, ce dernier et ses différents Premiers ministres avaient dit faire de la lutte contre le chômage leur principale priorité. Lors de leurs venues respectives à La Réunion, François Hollande, président de la République, et Manuel Valls, Premier ministre, avaient placé l'emploi comme sujet principal dans leurs programmes et discours. La publication des chiffres de Pôle emploi mercredi par la Direction du Travail donnent la possibilité d'évaluer le résultat des politiques menées dans ce domaine au cours de ces 5 dernières années.

En avril 2017, 181.170 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi, ils étaient 153.130 en avril 2012. L'augmentation est donc incontestable. Durant cette période, l'État a injecté à La Réunion plus d'un milliard d'euros au titre du traitement social du chômage qui comporte notamment les emplois aidés. À cela s'ajoute des centaines de millions d'euros de défiscalisation, avec en particulier la création du crédit impôt compétitivité emploi (CICE). Ces mesures ont permis à La Réunion d'être une région dynamique en termes de créations d'emploi. Mais cela n'a pas suffi et le

chômage continue d'augmenter. Ce bilan catastrophique est à mettre au crédit du gouvernement sortant et des députés qui l'ont soutenu. Pour le faire oublier, plusieurs d'entre eux changent d'étiquettes pour ce scrutin. Soit ils ont été investis par le PS et le cachent en se prétendant candidats en leur nom, ou alors, comme Monique Orphé, ils ont obtenu l'investiture de République en marche.

Les projets du nouveau pouvoir ne remettent pas en cause la politique de l'emploi de ces dernières années. Les emplois aidés et la défiscalisation sont toujours là.

Pour sortir de cette crise, le PCR propose une nouvelle politique qui n'a jamais été tentée à La Réunion : la responsabilité. Au lieu de décliner à La Réunion des politiques mises au point pour la France, il s'agit de donner aux Réunionnais la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre des décisions qui s'appliquent spécifiquement à La Réunion. Le PCR fait plusieurs propositions qui sont portées par ses candidats aux élections législatives, Julie Pontalba, Max Banon et Gilles Leperlier. C'est notamment la création de deux grands services dans l'environnement et l'aide à la personne, un nouveau système de recrutement dans la fonction publique pour que les Réunionnais puissent à compétence requise bénéficier des postes disponibles, l'obligation de publier toutes les offres d'emploi à Pôle emploi.

## Les industriels de Tereos refuse d'augmenter un prix de base inchangé depuis plus de 20 ans

# Les planteurs au bord de la révolte

**Les négociations de mercredi ont accentué le sentiment de révolte des planteurs face à l'intransigeance des industriels. À la revendication d'une augmentation du prix de base de la canne à sucre, les usiniers répondent par une remise en cause du prix plancher de 30,70 euros par tonne pour les livreurs utilisant des coupeuses de cannes longues. À l'annonce de cette nouvelle, les planteurs ont brièvement investi la Direction de l'agriculture et de la forêt. Des actions sont à prévoir pour que les industriels reviennent à la table des discussions dans de meilleures dispositions.**

**A** un peu plus d'un mois du début de la coupe, c'est toujours l'incertitude sur le prix de la canne à sucre. Une réunion était prévue mercredi entre les représentants des planteurs et des industriels pour discuter du volet B de la Convention canne 2015-2021. Ce document fixe les rapports entre les industriels, les planteurs et l'État pour la période allant de 2017 à 2021. Depuis la parution le 10 mai dernier d'un décret au Journal officiel, la filière canne-sucre de La Réunion a la certitude de bénéficier d'une aide supplémentaire de l'État s'élevant à 28 millions d'euros pour les campagnes sucrières 2017, 2018, 2019 et 2020. Hier, dans le JIR et le Quotidien, Philippe Labro, président de Tereos Océan Indien le propriétaire des deux usines sucrières a été interrogé sur les conséquences de cette nouvelle subvention.

### Tereos ne veut pas partager la subvention

Pour l'industriel, les choses sont claires, les 28 millions d'euros doivent revenir à son entreprise et il n'est pas question d'augmenter le prix de base de la canne qu'il paie au planteur. Il justifie ce choix en affirmant qu'il aura des difficultés à vendre le sucre si jamais son coût de production augmente.

Une telle annonce a eu des effets dévastateurs. Hier matin dès 9 heures, des planteurs de la FDSEA et de JA se sont rassemblés devant l'usine de Bois-Rouge. Ils se sont rendus avec leurs tracteurs devant la préfecture à Saint-Denis où une délégation

a été reçue par un représentant de l'État. Ce dernier a réceptionné une motion. Puis le convoi s'est dirigé jusque la Direction de l'agriculture et de la forêt, Boulevard de la Providence à Saint-Denis, lieu des discussions prévues avec les usiniers. Une délégation de la CGPER était également présente, avec notamment Isidore Laravine, co-président du CTICS, l'interprofession de la canne et du sucre, et Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture.

### Les industriels veulent revenir sur les acquis des planteurs

La rencontre devait débuter à 14 heures 30. Les tracteurs de la FDSEA et de JA sont arrivés à 15 heures 30. À 17 heures, les syndicalistes planteurs de la CGPER et de la FDSEA se sont levés ensemble et ont quitté la table des négociations. Ils ont ensuite rendu compte à leurs camarades rassemblés devant la DAF. Les discussions ont encore échoué à cause de l'intransigeance des industriels. Frédéric Vienne, président de la FDSEA, et Isidore Laravine, co-président du CTICS, ont fait le même constat. Tereos veut imposer un débat sur le thème de la qualité de cannes à sucre livrées tandis que le préalable des planteurs est de discuter sur le prix. Les syndicats demandent que le prix de base passe à 45 euros par tonne au lieu de 39,09 euros, un tarif inchangé depuis plus de 20 ans. Pour sa part, Tereos veut remettre en cause le prix plancher pour les livreurs qui

utilisent des coupeuses de canne longue. Le prix plancher est actuellement de 30,70 euros par tonne, l'usinier veut le ramener à 23 euros. Les planteurs sont indignés par une telle proposition. La révolte gronde et des planteurs ont alors franchi le portail de la DAF malgré la présence massive de policiers et sont partis à la recherche des industriels pour les ramener à la table des négociations. Manifestement, les représentants de Tereos avaient pris la fuite par une porte dérobée.

### Actions des planteurs à prévoir

FDSEA et JA ont alors annoncé un blocage de la route nationale devant le Barachois. Pour sa part, la CGPER va consulter sa base pour évoquer des actions à venir. Le but est de mettre la pression pour qu'à la prochaine réunion prévue mercredi, les industriels soient dans de meilleures dispositions.

Une fois de plus, l'intransigeance des usiniers a fait échouer les négociations. De plus, le silence des candidats aux législatives, à part ceux soutenus par le PCR, sur cette question ne peut qu'encourager un tel comportement. Il est clair que les industriels veulent jouer la montre afin de placer les planteurs devant le fait accompli dans un mois au début de la coupe afin de les obliger à accepter l'inacceptable.

Un tel comportement ne peut que déboucher vers la révolte des planteurs.

## Edito

# Vers un nouveau mode de calcul pour faire baisser artificiellement le chômage

**C**ontrairement à l'usage, le gouvernement n'a fait aucun commentaire au sujet des chiffres mensuels du chômage publiés mercredi. Le ministère du Travail a publié un communiqué qui ne concernait pas l'information mais la manière de la traiter. Voici un extrait :

**« Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi, dans toutes les catégories, peut être affecté, chaque mois, par différents événements de nature administrative, entraînant une fluctuation des inscriptions qui ne reflète pas bien l'évolution du marché du travail. La périodicité mensuelle de cette donnée entraîne par ailleurs une volatilité structurelle de l'information qui brouille plus qu'elle n'éclaire les tendances de fond sur le niveau de chômage. C'est pourquoi ces données ne sont pas utilisées dans les comparaisons internationales qui reposent, elles, sur le taux de chômage défini par le Bureau international du travail, selon les normes statistiques internationales, et publié tous les trimestres par l'INSEE.**

**En s'appuyant sur les rapports de grande qualité déjà existants sur cette question, la ministre saisira dès les prochains jours les autorités et organismes compétents de façon à réfléchir, avec eux, aux moyens de mieux éclairer le débat public à l'avenir, dans un double objectif de pertinence et de transparences accrues. »**

Souvent, des gouvernements ont voulu diminuer le nombre de chômeurs en changeant les critères de recensement. C'est un moyen bien commode de faire croire à une amélioration qui n'existe pas dans la réalité. Ainsi, les chômeurs radiés ou qui sont tellement découragés qu'ils ne s'inscrivent

plus à Pôle emploi ne sont pas comptabilisés. Mais cela ne semble pas suffire. Le communiqué laisse clairement entendre que la référence du gouvernement, ce n'est plus le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi, mais le chiffre obtenu à partir de l'application des critères du Bureau international du travail dans ce domaine. Avec les critères du BIT, le nombre de personnes comptabilisées au chômage est inférieur à celui de Pôle emploi.

Par ailleurs, la publication de ces statistiques par l'INSEE n'a lieu qu'une fois par trimestre, soit 4 fois par an. Cela ferait donc 8 occasions de moins de parler du chômage pour le gouvernement, puisque les chiffres de Pôle emploi sont mensuels.

Changement des critères de calcul pour faire baisser le nombre de chômeurs et 4 commentaires par an au lieu de 12, le problème de l'emploi est pour le moment envisagé par le prisme de la communication, pas des actions. Alors que le gouvernement veut engager la remise en cause du Code du Travail, un changement du mode de calcul du chômage ne serait sans doute pas de trop pour brouiller l'information afin de cacher les conséquences de la chasse aux chômeurs et des licenciements facilités. Cette déclaration du ministère du Travail est un nouvel avertissement. Pour ne pas que cette politique s'applique, il sera nécessaire qu'une majorité de députés des forces de progrès puissent siéger à l'Assemblée nationale.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : [avis@temoignages.re](mailto:avis@temoignages.re)

E-mail Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433



## Prix de la canne : tous concernés

**G**énératrice de 18 500 emplois directs, indirects et induits, et de 29 % des exportations de l'île, la structure actuelle de la filière canne-sucre-rhum-bagasse réunionnaise est suicidaire sur le plan économique et criminel sur le plan humain.

Ni nos sucres, à l'exception des sucres spéciaux, ni nos rhums, à l'exception de quelques grands crus, ne sont compétitifs sur les marchés nationaux, européens et internationaux.

Contrairement à la Martinique où 76 % des récoltes servent à la fabrication de rhum agricole, dont la valeur ajoutée est 50 à 80 fois supérieure à celle du sucre – et qui exporte vers plus de 80 destinations – nos cannes sont exclusivement dévolues à l'industrie moribonde du sucre dont nos rhums – industriels – ne sont que le résidu.

Tereos ne s'est pas offert le monopole de la production sucrière réunionnaise dans le but de valoriser notre filière canne : 47 % de son chiffre d'affaires provient de la transformation de la betterave française mais aussi tchèque, roumaine et espagnole. La filiale Océan-Indien ne s'est pas implantée dans notre île pour nos 210 000 tonnes de sucre annuels alors qu'au Brésil le groupe en produit 1,6 million et qu'il détient également des sucreries au Mozambique, Kenya, Tanzanie et à Madagascar.

Tereos n'a pas acheté les usines du Gol et de Bois-Rouge pour nos quelque 70 millions d'euros de sucre à l'export – 23 % des exportations de notre île dans un contexte déficitaire à hauteur de 4 397,1 millions d'euros. La société Tereos Océan-Indien, membre du groupe Tereos au chiffre d'affaires de 4,2 milliard d'euros, 3e groupe sucrier mondial, 1er groupe sucrier français et 2e groupe sucrier brésilien négocie annuellement, en notre nom, 50 millions d'aides européennes et 10

millions d'aides nationales.

C'est sur l'échec économique de notre île qu'elle a investi, dans la perspective de la fin des quotas sucrier et de la nouvelle manne, de 28 millions d'euros, qui vient de lui être accordée. A ce titre, Tereos entend bien être le bénéficiaire exclusif de cet assistantat qu'il a lui-même contribué à créer.

Au même titre, la filiale ne cèdera pas un hectare à la production de rhum agricole, quand bien même notre rhum industriel est 3 à 4 fois plus cher que ses équivalents produits par des pays aux normes qualité, écologiques et sociales inférieures, quand bien même notre rhum est condamné à une revente locale.

Quand bien même, encouragée par une taxation quasi-inexistante (1,09 euro par litre à 49 degrés contre 9,18 euros sur les spiritueux à 40 degrés et 11,24 euros sur les spiritueux à 49°) les spiritueux représentent 49 % de la consommation réunionnaise d'alcool pur – dont 35 % de boissons locales – alors qu'ils comptent pour 22 % de la consommation globale métropolitaine.

Et quand bien même une réorganisation de la filière vers la production de rhum agricole et son exportation – conditionnée par les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des addictions des pays clients – permettrait à la fois une amélioration de la santé publique, une chute de l'accidentologie, une très forte baisse de la criminalité et l'envol économique de la filière, des revenus des planteurs et du nombre de ses emplois.

Je ne sais pas exactement quels serait le coût d'une réorientation des récoltes vers une production majoritaire de rhums agricoles – exportables et à très forte valeur ajoutée – et de sucres spéciaux, en position très favorable sur le marché natio-

nal et international. Je sais en revanche qu'elle rapporterait immédiatement 93 millions d'euros par an à l'Etat français et 50 millions à l'Europe. Suffisamment, me semble-t-il, pour aligner dans l'urgence notre fiscalité sur le rhum avec celle des autres alcools et permettre la restructuration en douceur de la filière canne-sucre-rhum-bagasse.

Il ne s'agit là que des économies réalisées sur l'aide aux sucreries et l'aide indirecte aux producteurs et distributeurs de rhum, pas de la plus-value économique qui découlerait de cette nouvelle orientation de la filière canne, ni des économies en minimas sociaux et des bénéfices générés par la création de nouveaux emplois, ni de celles réalisées en soins hospitaliers, heures supplémentaires des pompiers, policiers, urgentistes, en interventions de la DDE, etc.

Seules les pompes funèbres souffriront d'une réduction temporaire de leur activité.

Mais ce n'est que partie remise. Partie remise pour vivre, mieux, ensemble, en famille, en paix, plus longtemps, en meilleure santé, en meilleure sécurité. Et puis peut-être – sans doute – l'alignement des taxes sur l'alcool aura pour conséquence la drastique diminution des naissances d'enfants porteurs de TCAF, actuellement estimées à 1 sur 100.

**Stephanie Marqui**

Sources : les douanes locales et nationales (bureau F3 des contributions indirectes), le Ministère des Outre-Mer, l'ancienne ministre des Outre-mer et son cabinet, le groupe Tereos, la filiale Tereos Océan-Indien, l'IEDOM, la DAAF, l'ORS, l'ODEADOM, le Centre de ressources ETCAF, le Syndicat du Sucre, le Syndicat des producteurs de rhum de l'île de La Réunion, etc.

### In kozman pou la rout

#### « Mèm a l'éstime i vann pa poisson dan la mèr »

Kosa i lé in vant a l'éstime ? I sifi kalkil la valèr aproshan épi antann dsi la shoz é dsi lo pri. Ou la pa pézé ! Ou la pa méziré ! Ou la éstimé. Mé poisson dan la mèr, toultan k 'la pankor péshé, koman i éstime sa ? Mé kosa sa i vé dir pou vréman é kosa lo moun la invant in n'afèr konmsa ? Mi koné in kozman dann la lang fransèz i di : « I pé pa vann la po in l'ours avann tyé ali. »... Poitan na d'moun i vann dé z'afèr la pa zot : dann zistoir Bik-Bok na in ga la vann in lyèv troi prête inn apré l'ot épizaprè la parti manz lyèv-la avèk son kopine. I di pa la-ba, Sin-Pyèr na in notèr, fitintan, la vann téréin té mèm pa borné. Donk sak lo kozman i di lé vré pou vréman mé volèr, razèr d'pint, roulèr d'fos, sa sé in l'éspès i mank pa. Sèl parad ? Méfyé konm lé dsi l'fé. Alé ! mi lèss azot, si zot i vé, kass z'ot kok la dsi

## « Sans planteur, pas d'agriculture, pas de canne, pas de produits issus de la canne ! »



**D**epuis plusieurs jours, les planteurs de canne alertent les industriels et les autorités sur leur situation toujours plus précaire et sur le flou qui règne, à un peu plus d'un mois du début de la coupe, sur les conditions d'achat de leur production.

D'abord, je tiens à apporter aux agriculteurs mon soutien plein et entier. Il est inadmissible que les industriels qui achètent la matière première aux planteurs ne leur présentent pas de conditions d'achat en toute transparence. Nous avons aujourd'hui la certitude que 28 millions d'euros d'aides seront versés par l'Etat aux industriels pour les coupes de 2017 à 2020. Les industriels doivent faire la transparence sur l'utilisation de cette subvention

et expliquer aux planteurs, pour quoi, cette aide ne peut aider à valoriser le prix de la canne.

Il faut bien noter que le prix de la canne n'a pas évolué depuis 20 ans. Les agriculteurs sont donc dans la même situation depuis deux décennies. Or, la situation a évolué et nos agriculteurs travaillent dans des conditions de plus en plus précaires, avec des charges lourdes à payer. Le prix de la canne doit évoluer en tenant compte de cette situation.

Je tiens aussi à rappeler que cette crise aurait pu être évitée. Voilà des années que les agriculteurs tirent la sonnette d'alarme. Le PCR alerte également depuis plusieurs années sur l'urgence de la situation. Des mesures auraient dû être prises depuis bien longtemps.

Enfin, je vous confirme que je soutiendrai, si je suis élu député, mais aussi dans mes combats à venir, la filière canne-sucre. Nous ne pouvons laisser notre culture réunionnaise à la merci des grands groupes. Nous ne pouvons laisser les industriels décider du sort des planteurs. Ces planteurs sont essentiels à notre agriculture et incarnent un savoir-faire et une culture réunionnaise. Sans planteur il n'y a pas d'agriculture, pas de canne et pas de produits issus de la canne. Nous devons croire aux valeurs de la terre, croire en ce patrimoine agricole, source d'économie et de développement pour La Réunion.

J'ai eu l'occasion la semaine dernière de rencontrer des agriculteurs qui m'ont fait part de leurs préoccupations.

Nous avons longtemps échangé sur la façon dont nous pourrions intervenir à l'Assemblée Nationale pour améliorer leur situation.

Sachez que je ferai de cette problématique l'une de mes priorités. Je demanderai à réunir d'urgence tous les acteurs de la filière pour mieux la structurer et sauver les emplois. Je défendrai aussi une revalorisation des retraites agricoles à hauteur de 900 euros minimum, pour que les plus âgés puissent partir sereinement et transmettre leur savoir-faire et leur exploitation aux plus jeunes.

Je défendrai également la relance des cultures traditionnelles (café Bourbon pointu, vanille Bourbon, géranium, plantes aromatiques et médicinales, fruits et légumes lontan...) et la diversification de notre agriculture pour créer de l'économie et tendre vers la sécurité et l'autosuffisance alimentaire.

Les agriculteurs ont besoin de réponses pour pouvoir démarrer leur saison sereinement. Je leur réitère ici mon soutien total et entier ainsi qu'à tous ceux qui se mobilisent pour sauver la filière canne-sucre et sauver ainsi des milliers d'emplois et des familles.

J'espère que ces accords aboutiront et qu'ils seront favorables à La Réunion et aux Réunionnais.

**Gilles Leperlier**

## Non, M. Labro, l'argent public ne vous appartient pas

**M**on grand-père était "planteur de cannes", c'est à dire qu'il a passé toute sa vie comme journalier agricole et producteur-livreur de canne. Par sa sueur, il a participé à l'enrichissement économique de La Réunion. Comme lui, des dizaines de milliers de familles réunionnaises ont fait le bonheur des banques et des usiniers.

Depuis, les planteurs de cannes, les travailleurs des champs et d'usines ont été des milliers à avoir été rui-

nés. Par contre, les Banques se sont multipliées ! Et, toute la capitalisation industrielle, commerciale et intellectuelle appartient désormais à une seule société, Tereos. Les autres ont recyclé leurs capitaux, ici ou sous d'autres cieux.

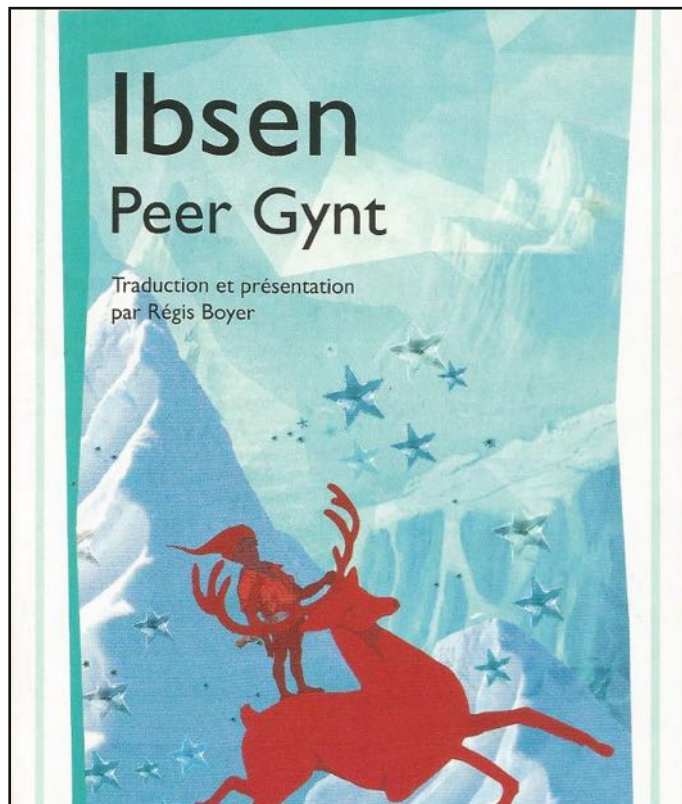
Dans ce contexte, il est indécent, voire maladroit, de proclamer que les 28 millions d'aide de l'Etat ne sont pas à partager avec les planteurs (voir la presse de mercredi 24 mai). Je regrette que le gouvernement n'ait pas fixé, lui-même, les cri-

nières de répartition. Il se rend ainsi complice des manoeuvres de l'usinier. Les planteurs ont raison de réclamer le juste partage de l'argent public, à l'Etat et à l'usinier. Cet argent n'est pas un cadeau offert à M. Labro, fut-ce t-il président du Syndicat du Sucre, mais à toute la filière.

**Julie Pontalba,**  
candidat aux législatives,  
1ère circonscription de  
Saint Denis, le 25 mai



# Attelez mon char à cette étoile ! (Peer Gynt)



Peer Gynt d'Ibsen, éditions Garnier-Flammarion.

(Place de village, 4 marronniers, théâtre de marionnettes.)

BONIMENTEUR, déroulant une carte devant lui :

-Oyez, oyez, Mesdames et Messieurs, braves gens, bu-tors et crevards : à votre attention ce conte avec girouette et serrure de bois, (désignant le toit du théâtre) la girouette en est la clé, escaladez-en le chaume, tout là-haut, au sommet duquel vous l'y décrocherez pour redescendre et ouvrir grâce à elle l'huis du conte... Mais en grim-pant, de qui allez-vous faire la rencontre ? Que le chat ne me gratte ! Peer Gynt, des trolls, ou un fondeur de bouton ? À moins que ce ne soit une troupe de singes qui cherchera à vous en déloger. Vous connaissez l'expédient : se déguiser en singes pour échapper aux singes... Tomber au plus bas, pour être au plus haut, rebondir comme ressort, trolleries !, tandis que le Maître constructeur de la colline d'ivoire, là-bas, à l'autre bout du monde, gravit les degrés, pas à pas, solennellement, de sa tour gigantesque pour, du sommet, s'élancer dans le vide tel Icare... et s'écraser lourdement sur le sol, parachevant ainsi l'œuvre de toute une viiiiiiiiie !

Alors, Solveig aux cheveux d'or, à l'âme pensive, s'entêtera à fredonner un air, tressant une couronne autour d'un crâne si fêlé...

Oyez, oyez, braves gens, barbares, fêtards et fielleux, Ibsen a forcé le diable à entrer dans ce livre-là (qu'il montre) et à y rester couché, le galvanisant par quelque odieuse parole. Puis, il l'a tendu à son lecteur - votre serviteur !-, et quand celui-ci l'ouvrit, le diable s'en échappa furieux pour se retourner contre lui, et le dévorer. Le lecteur, couillon de l'écrivain !

Car, n'exister que dans les livres, le Courbe le refuse, Il exècre passer pour poésie et vanités !... Enfin, vanités, passe encore, mais POÉSIE, les bras Lui tombent ! Ça

dépasse l'entendement.

Alors que vous autres, Gouttes de rosée, que je vois ruisseler des branches en infimes cascadelles, vous qui vous dites (contrefaisant la voix) : « Nous sommes les larmes qui n'ont pas été versées. Tout cœur, avec l'âge, devient froid de sorte que, gelées, les larmes non versées deviennent si rudes, à la façon d'un pic à glace, qu'elles le transpercent de part en part. Voilà ce que c'est que de ne pas vouloir épancher un cœur trop lourd ! », vous n'attendez que ça !

Peer, si tu m'entends, je te somme de livrer tes péchés au diable avant que ceux-ci ne te percent le cœur, de sorte à ce que le démon les portassent, ornements sup-prêmes, en sautoir... Roule, petit bouton d'homme, passé troll en contrebande, bouton qui a sauté, (sur la redingote trop tendue du ventre si pansu de la Vie). Foulé aux pieds par des manants égarés, des gamins l'ont ramassé comme un trésor, et enterré si profondément... qu'ils ne l'ont plus retrouvé, le jour d'après. Un fossoyeur ! Un fossoyeur ! Aslak, Helga, Kari, qu'on m'apporte un fossoyeur, et que son œuvre soit digne du défunt Peer ! Le baromètre de la vertu est descendu au plus bas - révérence parlé (il rote). La réalité est non interprétée...

Allons, oyez, oyez, braves gens, torves et goitreux... qu'on me serve un broc, une pinte, n'importe quoi qui fera refluer un gosier sec comme le sable du Sahara, les hommes de science ne disent-ils pas que l'alcool a déterminé l'évolution de l'homme, alors, buvons, bu-vons encore pour accélérer la mutation inachevée ! Et que la musique couvre le bruit des pleurs et des fan-tômes, que la musique couvre le bruit des armes et des chutes ! (En levant un flacon qu'on vient de lui tendre) La sagesse est au fond de la bouteille, c'est bien vidée qu'elle montre son cul ! Rions, rions ensemble ! (Il ne rit pas). Et buvons. Je porte un toast au monde gyntien, (il boit) à l'alcool frelaté aussi... (jette la fiole).

Voici du songe en monnaie de singe. Que vous la payiez en slotis, en berguens, en dinar ou en boisson, en quelque monnaie que ce soit, aucun droit de pas-sage..., vous trouverez une œuvre prête à vous faire la nique. À la manœuvre Neck, pour vous saisir la main et vous faire danser la gavotte avec ses sales malices, et méchancetés sans nombre. Gavez-vous de ces frian-dises, qui pourrissent les dents, et vous les font tom-ber parce qu'à la place de votre rire légendaire, vous n'aurez plus qu'un gros trou noir sans fond, béant à la lune. Joie, rires et larmes, enfin, par les temps qui courent, dans ce monde de terreur, ça fait du bien, che-vaucher un gros cochon, chanter l'ivresse ; vivez un peu grâce aux aventures de « Peer Gynt », par notre re-gretté Ibsen, Henrik Johan...

Sortez-vous les doigts, entrez, et réjouissez-vous du peu de temps que la Vie vous consacre encore, allez pêcher à l'hameçon le mensonge : applaudissez au spectacle régaliométrique de « Peer Gynt ».

Mais avant, saviez-vous qu'à la suite de son séjour au Caire, celui-ci a écrit un traité qui s'appelle « De l'âme des fous » ? Il y écrit que les fous veulent remplacer le soubassement du monde, et ils y parviennent. Pour le savoir, courez-y et, en chemin, ne perdez pas votre pantafroc !

**Jean-Baptiste Kiya**

## Billet philosophique

# Koman nou koz ant nou é kosa nou fé ?

En cette période électorale, où les forces démocratiques et anticolonialistes de La Réunion veulent faire avancer le rassemblement du peuple réunionnais pour sa responsabilité, la bourgeoisie conservatrice du pays tient beaucoup de discours confus et hors-sujet de l'essentiel. Pour sortir de cette confusion dont souffre l'humanité et aller ensemble vers l'excellence réelle, Guy Pignolet, un grand penseur réunionnais à dimension internationale, a fait part de réflexions très intéressantes le 18 mai dernier à l'Université de La Réunion lors d'une conférence sur la "transcendance opérationnelle".

Devenu ingénieur après un brillant parcours de mathématicien, Guy Pignolet a parcouru le monde des hommes et des idées avant de revenir à La Réunion, où il contribue au développement des activités spatiales émergentes, notamment comme chercheur associé à la Faculté des sciences et Technologies.

Dans un résumé de cette conférence que nous a transmis une amie de la philo, Kalouma, il est notamment souligné que « certains moments de la vie sociale réunionnaise ont donné à Guy Pignolet la sensation qu'un gouffre d'incompréhension sépare les tenants des "deux cultures" conceptualisées en 1959 par Charles Percy Snow : "culture scientifique et humanités". Ce facteur de division étant affecté d'un coefficient néocolonial aggravant sur un territoire comme La Réunion, il n'en apparaît que plus important de chercher les voies intellectuelles de son dépassement ».

### Possibilité de "réforme du langage"

« La question nodale qui a inspiré le conférencier, sur l'outil qu'est le langage, a été ainsi posée : "Est-ce qu'avec des méthodes rationnelles (raisonnables) on peut trouver des moyens de traiter le transcendant avec une précision que n'ont actuellement ni les mystiques ni les poètes ?".

Selon Guy Pignolet, la transcendance opérationnelle est une possibilité de "réforme du langage" offerte aux générations futures, comme il y en a eu d'autres par le passé. Référence à l'invention, il y a 500 ans par le roi coréen Séong, de l'écriture " la plus moderne du monde" encore aujourd'hui ».



Guy Pignolet lors de sa conférence du 18 mai sur la "transcendance opérationnelle". (photo Joël Pèlerin).

### Le service du bien commun

Ces recherches du philosophe Guy Pignolet nous font réfléchir avec un esprit critique sur le sens des mots que nous utilisons, sur le contenu et les perspectives des discours que nous tenons, sur les voies ouvertes par notre langage, sur notre façon de parler avec les autres et donc sur nos comportements verbaux envers autrui. Autrement dit : koman nou koz ant nou ? Est-ce que cela fait vraiment avancer les choses au ser-

vice du bien commun ?

Mais au-delà de nout kozman, kosa nou fé ? Que de contradictions quotidiennes entre les belles paroles et les actes ! Entre les discours altruistes et les attitudes égo-centriques, allons donc continuer les recherches préconisées par Guy Pignolet pour aller vers la transcendance opérationnelle, c'est-à-dire l'excellence réelle.

**Roger Orlu**

# Oté

## Konm in mové prezaz pou nou

*Lo pri la tone kane la pa goumanté dopi karant z'ané é mi sort aprann Téréos la rofiz ankor la goumantasyon bann plantèr tèi domann. Mi pans, asoir, bann plantèr i doi zète tromatizé par in nouvèl konmsa. Moin lé sir zot l'aprè kalkil an o-lyé in pé la fine désid tak baro dsi la kiltir kane isi dann nout péi.*

*Poitan kane, konm moin la fine lir, souvandéfoi dann Témoignages, sé in plantasyon i pé fé mirak avèk sa. Pou sak i intèrès problèm la kane, mi pé konsèy azot alé dsi lo site Témoignages é zot va trouv 55 z'artik avèk konm tit : « La canne c'est le sucre, mais pas seulement ». Kane sé in prodiksyon avèk plizyèr santène sou-produits. I pé fé kaziman tout z'afer ansanm é dann désèrtin péi, sa sé in kékshoz k'i fé déza.*

*Dann konfèrans la fé somenn pasé - moin la fine anparlé, mon dalon Christian la déklar son famiy nana par-la douz z'éktar la tèr anbandoné. Prézidan la shanm l'agrikiltir, pou son par, la déklar nana 7000 z'éktar la tèr agrikol an frish isi La Rényon. Kane sé 25 mille éktar, donk la moityé nout tèr kiltivab. Kane sé ankor di zuit famiy i viv avèk sa... Biensir, mi koné lo kapitalism li s'anfoutsa.*

*Alor domin, bann zénérasyon va vni apré nou, i konèt ar pa kosa i lé kane, i konèt ar pa la shans nou la pass a koté... Mi oi déza dann désèrtènn kour, demoun i plant inn-dé touf kane si tèlman sa lé zoli, si tèlman, anplis ké sak moin la mark an-o la, nana pou nou in valèr santimantal. Kane konm plant vèrt, mi oi sa konm in mové prezaz pou nou.*

*Justin*